

**2HR SECURITE Sasu**  
au capital de 1 000 Euros  
Siège social :  
40 avenue Jean Raoul Paul  
33870 VAYRES  
Siren : 901 059 295 RCS Libourne

**Procès-verbal de l'assemblée générale du 05 mai 2025 :  
approbation des comptes et affectation du résultat**

A VAYRES

L'an deux mille vingt-cinq, le cinq mai, à seize heures,  
Mme HORRE Rihana, l'associé unique exerçant la gérance de la société 2HR SECURITE, société par actions simplifiée au capital de 1000 euros, a présidé l'Assemblée Générale Extraordinaire au 40 avenue Jean Raoul Paul 33870 VAYRES, siège social de la société.

Mme HORRE Rihana étant l'associé unique, l'assemblée est donc déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2024 ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;

**Première résolution : approbation des comptes annuels**

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le **31-12-2024** et se soldant par un bénéfice de **1320** euros.

**Deuxième résolution : affectation du résultat**

L'associé unique décide d'affecter les bénéfices de l'exercice, qui se montent à **1320** euros, au compte « report à nouveau ».

**Troisième résolution**

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

L'associé unique  
Mme HORRE Rihana





**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**DIRECTION GÉNÉRALE  
DES FINANCES PUBLIQUES**

Déclaration pour la période : Année 2024

Formulaire N° 2065 (applicable à compter du 31/12/2024)

Annexe N° 2065-BIS (applicable à compter du 31/12/2022)

Annexe N° 2033-A (applicable à compter du 31/12/2023)

Annexe N° 2033-B (applicable à compter du 31/12/2024)

Annexe N° 2033-C (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-D (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-E (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-F (applicable à compter du 31/12/2024)

Annexe N° 2033-G (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2059-H (applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2059-I (applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2069-RCI (applicable à compter du 31/12/2024)



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065

*(Applicable à compter du  
31/12/2024)*

## Impôt sur les sociétés

### C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

#### 1 - RÉSULTAT FISCAL

Bénéfice imposable au taux normal	<input type="text"/>	Bénéfice imposable à 15%	<input type="text" value="1 320"/>	Déficit (report du 2033-B)	<input type="text"/>
-----------------------------------	----------------------	--------------------------	------------------------------------	----------------------------	----------------------



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-BIS

*(Applicable à compter du  
31/12/2022)*

**Impôt sur les sociétés  
Annexe à la déclaration n° 2065**

---

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-A

(Applicable à compter du  
31/12/2023)

## Bilan simplifié

## A - ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice clos en N
<b>1 - Actif immobilisé</b>			
Immobilisations corporelles	2 923	975	1 948
<b>TOTAL I (5)</b>	<b>2 923</b>	<b>975</b>	<b>1 948</b>
<b>2 - Actif circulant</b>			
Disponibilités	552		552
<b>TOTAL II</b>	<b>552</b>		<b>552</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II)</b>	<b>3 475</b>	<b>975</b>	<b>2 500</b>

## B - PASSIF

	Net Exercice clos en N
<b>1 - Capitaux propres</b>	
Capital social ou individuel	1 000
Report à nouveau	-3 821
Résultat de l'exercice	1 321
<b>TOTAL I</b>	<b>-1 500</b>
<b>3 - Dettes (4)</b>	
Comptes courants d'associés	4 000
<b>TOTAL III</b>	<b>4 000</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	<b>2 500</b>



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-C

(Applicable à compter du  
31/12/2021)

**Immobilisations  
Amortissements – Plus-values – Moins-values**

**I - IMMOBILISATIONS**

ACTIF IMMOBILISÉ	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Matériel de transport	1 620			1 620	
Autres immobilisations corporelles	1 303			1 303	
<b>TOTAL rubrique I</b>	<b>2 923</b>			<b>2 923</b>	

**II - AMORTISSEMENTS**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Matériel de transport	1 080	540		1 620
Autres immobilisations corporelles	870	435		1 305
<b>TOTAL rubrique II</b>	<b>1 950</b>	<b>975</b>		<b>2 925</b>

**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**Liberté  
Égalité  
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-D

(Applicable à compter du  
31/12/2021)**Relevé des provisions  
Amortissements dérogatoires – Déficits reportables – Divers****II - DÉFICITS REPORTABLES**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	3 821
Déficits reportables	3 821
<b>TOTAL des déficits restant à reporter</b>	<b>3 821</b>

**III - DIVERS**

Montant de la TVA collectée	9 246
Montant de la TVA déductible sur biens et services ( <i>sauf immobilisations</i> )	7 619



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-E

(Applicable à compter du  
31/12/2021)

Contribution économique territoriale  
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

**DÉCLARATION DES EFFECTIFS**

Effectif moyen du personnel	1,00
Effectifs affectés à l'activité artisanale	1,00

**CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE**

**I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE RÉFÉRENCE CVAE**

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	46 230
<b>TOTAL 1</b>	<b>46 230</b>

**III - CHARGES À RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE**

Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	39 879
<b>TOTAL 3</b>	<b>39 879</b>

**IV - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE**

Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)	6 351
---	-------



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-F

*(Applicable à compter du  
31/12/2024)*

## Composition du capital social

---

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-G

*(Applicable à compter du  
31/12/2021)*

## Filiales et participations

---

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2059-H

*(Applicable à compter du  
31/12/2017)*

Obligation déclarative incombant à certains contribuables  
relevant de la direction des grandes entreprises  
Composition du capital

---

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2059-I

*(Applicable à compter du  
31/12/2017)*

Obligation déclarative incombant à certains contribuables  
relevant de la direction des grandes entreprises  
Filiales et participations

---

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

## Réductions et crédits d'impôts de l'exercice

N° 2069-RCI

*(Applicable à compter du  
31/12/2024)*

---

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case